



Assemblée générale  
Conseil de sécurité

Distr.  
GÉNÉRALE

A/52/904  
S/1998/398  
15 mai 1998  
FRANÇAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

---

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE  
Cinquante-deuxième session  
Point 64 de l'ordre du jour  
TRAITÉ D'INTERDICTION COMPLÈTE  
DES ESSAIS NUCLÉAIRES

CONSEIL DE SÉCURITÉ  
Cinquante-troisième année

Lettres identiques datées du 15 mai 1998, adressées au Président  
de l'Assemblée générale et au Président du Conseil de sécurité  
par le Représentant permanent de la Nouvelle-Zélande auprès de  
l'Organisation des Nations Unies

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint le texte d'une lettre du  
Ministre des affaires étrangères et du commerce de la Nouvelle-Zélande,  
l'Honorable Don McKinnon, concernant les essais nucléaires effectués par l'Inde.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la  
présente lettre et de son annexe comme document de l'Assemblée générale, au  
titre du point 64 de l'ordre du jour, et du Conseil de sécurité.

Le Représentant permanent

(Signé) Michael J. POWLES

ANNEXE

Lettre datée du 15 mai 1998, du Ministre des affaires étrangères  
et du commerce de la Nouvelle-Zélande, concernant les essais  
nucléaires effectués par l'Inde

Je tiens à consigner la profonde préoccupation de la Nouvelle-Zélande au sujet des cinq essais nucléaires effectués par l'Inde. La Nouvelle-Zélande condamne ces essais comme elle a condamné tous les essais nucléaires par le passé. Elle se félicite de la déclaration faite par le Président du Conseil de sécurité, condamnant vigoureusement ces essais.

Le Traité d'interdiction complète des essais nucléaires, adopté par l'Assemblée générale des Nations Unies en septembre 1996, a été signé par une écrasante majorité de pays. Il marque l'aboutissement d'efforts déployés par la Nouvelle-Zélande et par d'autres États pour faire cesser à tout jamais les essais nucléaires. Nous sommes profondément déçus que l'Inde, qui avait toujours manifesté son attachement au désarmement nucléaire, ne se soit pas montrée à la hauteur de ce noble objectif. Nous engageons l'Inde à signer et ratifier sans condition le Traité d'interdiction complète des essais nucléaires et le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires.

La Nouvelle-Zélande exhorte également les pays voisins de l'Inde à conserver leur calme face à cette situation. Il est impératif de ne prendre aucune nouvelle mesure risquant d'affaiblir l'interdiction internationale des essais nucléaires. Nous exhortons donc tous les États qui ne l'ont pas encore fait à signer sans délai le Traité d'interdiction complète des essais nucléaires.

Ces événements ne doivent pas ralentir le processus de désarmement nucléaire. Il est essentiel que nous continuions à oeuvrer pour l'élimination des armes nucléaires.

-----